le griffe

Saint-André-de-Sangonis

Octobre 2021 • N°13

Le magazine d'informations municipales

p.10 Infos Municipales
Le rond-point de la fileuse est né !

p.13
ÉQUIPEMENT STRUCTURANT
Centre social, culturel et sportif

p.18-19
VIE ÉCONOMIQUE
Du nouveau dans l'écoparc

Infos municipales I Infos Jeunes I Vie de la commune I Environnement I Vie sociale I Agenda

énergiesfluides
ÉNERGIES RENOUVELABLES - CHAUFFAGE - CLIMATISATION
brazeo
POÊLES & CHEMINÉES
100% ÉNERGIES RENOUVELABLES 100% QUALITÉ
Show-Room ouvert du lundi au samedi de 10h/12h30 et 13h30/18h ou sur RDV
9 Rue de la Lucque - ZAE de la Garrigue - 34725 St André de Sangonis
04 99 620 736 • WWW.ENERGIESFLUIDES.FR

BBC ISOLATION
Isoler c'est économiser!
Isolation Thermique
Restauration Toiture
Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
RGE ECO artisan
Saint André de Sangonis - 04 67 44 26 96
www.bbcisolation.fr contact@bbcisolation.fr
Occitanie

irrijardin
PISCINE • SPA • ARROSAGE
ÉQUIPEMENTS - ENTRETIEN - TRAITEMENTS - PRODUITS - CONSEILS - ASTUCES
STRUCTURE BLOC
STRUCTURE COQUE
STRUCTURE BOIS
UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES POUR VOUS CONSEILLER
PISCINE
COQUE
BLOC POLYSTYRENE
BOIS / HORS-SOL / INTEX
SPA
SPA DÉTENTE - RELAXATION
SPA THÉRAPIE - NAGE
ARROSAGE
SURFACE / G.A.G / ENTERRÉ
ÉTUDE GRATUITE DE PROJET
CLERMONT L'HÉRAULT
Z.A.E LES TANES BASSES
3 RUE DU CHARDONNAY
04.67.88.23.70
irri34cle@irrijardin.fr
Retrouvez nos horaires, actualité.
Réalisations sur notre site :
irrijardin.fr/magasins/sud-ouest/clermont-l-herault
Retrouvez nous également sur facebook
Capital MEILLEURES ENSEIGNES 2020

CITEC ASSAINISSEMENT
une solution ALLIANCE ENVIRONNEMENT
www.citecassainissement.com
VIDANGE & ENTRETIEN
DÉBOUCHAGE & CURAGE
RECHERCHE DE FUITES
INSPECTION VIDÉO (canalisations)
POMPAGE & NETTOYAGE
DÉMANTÈLEMENT ET ÉVACUATION
Petit véhicule pour accès étroits et difficiles
Plus de 10 ans d'expérience à votre service
Intervention RAPIDE 7 jours/7
SUR TOUT L'HÉRAULT
Zac la Garrigue Rue Verdale
34725 Saint André de Sangonis
04 67 57 97 66

ÉDITO

Chères Saint-Andréennes,
chers Saint-Andréens,

Après un été marqué par les multiples festivités réussies grâce aux nombreux acteurs qui ont su varier les thèmes, la rentrée scolaire de nos 1507 écoliers et collégiens s'est parfaitement déroulée avec les personnels de l'Éducation Nationale aidés dans les écoles maternelles par les agents municipaux.

Qu'ils soient tous remerciés pour leur engagement au service de la jeunesse.

Une jeunesse qui va voir les premiers coups de pioche des deux halles de sports réalisées par le Département ; elles compléteront les installations sportives de la ville au service des élèves mais aussi des associations sportives.

Saint-André, cité attractive du Cœur d'Hérault, continue donc de s'équiper et de s'embellir.

La place centrale va aussi bénéficier d'un aménagement paysager où la déambulation piétonne sera privilégiée et sécurisée. Pour la dernière année ; la fête foraine s'y déroulera ; les études d'emménagement viennent de commencer.

Équipements, aménagements, embellissements mais aussi entretien sont les axes fondamentaux au profit de l'espace public. Ils sont les principales préoccupations débattues au sein des comités de quartier que nous avons souhaité organiser dans un esprit ouvert et d'échanges.

Sécurité et propreté ressortent également de ces réunions comme des attentes prégnantes. Dans ces deux domaines, la relation gendarmerie-police va se renforcer avec le nouveau chef de la communauté de brigades, et l'arrivée de la nouvelle balayeuse est saluée avec satisfaction, son efficacité étant déjà appréciée !

Écouter et agir, deux motivations au service de Saint-André-de-Sangonis qui s'affirme de mieux en mieux dans notre territoire.

Croyons donc dans l'avenir ! Soyez assurés que vos élus y croient !

Avec mes sentiments dévoués.

Votre maire,
Jean-Pierre GABAUDAN

telex

Challenge « Collect' mobile, un geste pour ma ville »

Dans le cadre du Challenge « Collect' mobile, un geste pour ma ville », vous pouvez rapporter vos anciens téléphones à l'accueil de la Mairie jusqu'au 29 octobre 2021.
Orange a mis en place une filière de recyclage des mobiles usagés qu'elle souhaite promouvoir en s'appuyant sur les collectivités locales.
Ce challenge a pour but de faire connaitre et de développer la collecte des mobiles usagés auprès des habitants des communes participantes du département de l'Hérault.
Chaque commune participante tentera de collecter le plus grand nombre de mobiles usagés auprès de la population. La commune ayant collecté le poids le plus important de mobile ramené au nombre d'habitants (source INSEE 2017) sera déclarée gagnante.

Directeur de publication : Jean-Pierre Gabaudan - Direction comité de rédaction : Chantal Dumas
Diffusion : Mairie St-André-de-Sangonis
Copyright photos : Service Communication - Mairie de Saint-André-de-Sangonis, freepik, page 19 :©Nereus
Conception, rédaction, réalisation, impression : Dixicom, 04 67 02 68 68 et le
service communication mairie : 04 67 57 00 64 - https://mairie.saintandredesangonis.com
Dépôt légal : 3e trimestre 2021.

ACTUALITÉ

Cap vers la dématérialisation des autorisations d'urbanisme pour 2022 !

À partir du 1er janvier 2022, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme pourront être déposées sous format électronique.

Permis de construire, déclarations préalables, ou encore demandes d'autorisation pour un établissement recevant du public : les dossiers pourront être transmis par l'intermédiaire de plateformes en ligne.

Les bénéfices pour les usagers seront multiples :

- possibilité de déposer son dossier sur internet à tout moment ;
- gain de temps et souplesse accrue grâce à une assistance en ligne, pour éviter les erreurs et incomplétudes ;
- plus de transparence sur l'état des dossiers ;
- des économies sur la reprographie et l'affranchissement des documents en plusieurs exemplaires.

Cette nouvelle organisation sera aussi bénéfique pour les différents services des collectivités, puisqu'elle permettra d'améliorer la qualité des dossiers transmis au service instructeur, ou encore d'avoir une meilleure traçabilité de ces derniers. Les informations seront centralisées pour l'ensemble des acteurs de la chaîne d'instruction comme le résume le schéma ci-dessous.

Le service urbanisme est ouvert :
Le lundi et jeudi de 8h30 à 12h00.
Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Vous pouvez aussi les contacter au 04 67 57 00 68
ou à urbanisme@sangonis.fr

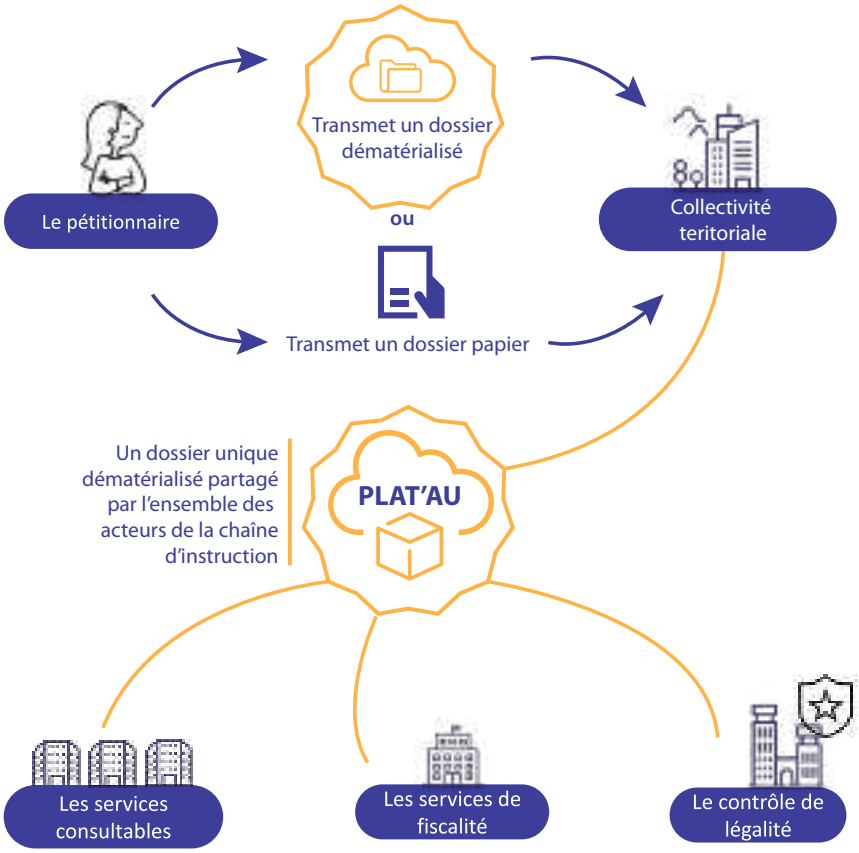

en pratique

Pluie-inondation

Que faire en cas d'alerte ?
Tenez-vous informé de l'évolution météorologique.

- Evitez tout déplacement et activité extérieure non indispensable.
- Si vous êtes sur la route, réduisez votre vitesse, allumez vos feux de croisement et respectez les distances de sécurité.
- Suivez les consignes données par les forces de l'ordre ou les agents des réseaux routiers.
- Ne vous engagez pas à pied ou en voiture sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.
- Ne descendez pas dans les sous-sols durant l'épisode pluvieux.
- En zone habituellement inondable, installez les moyens permettant à l'eau de ne pas entrer dans votre habitation (etc...) et mettez préventivement vos biens à l'abri.
- En cas d'orage, évitez l'utilisation du téléphone et des appareils électriques ; ne vous abritez pas sous les arbres mais dans un bâtiment en dur ou dans votre véhicule.

Vous souhaitez être alerté en cas de risque sur la commune ?
Recensez-vous à : accueil@sangonis.fr

Recherche de financement active pour chaque projet : un réflexe communal

La commune peut percevoir, tant en fonctionnement qu'en investissement, des subventions de l'État, de la Région et du Département, des établissements publics de coopération intercommunale, ou d'autres entités. À l'heure où les collectivités territoriales disposent de marges de manœuvre réduites, le recours à ces compléments de financement constitue un outil indispensable à la réalisation des projets communaux.

1 Le parcours santé

Coût total :

29 000€

15 % subventionnés

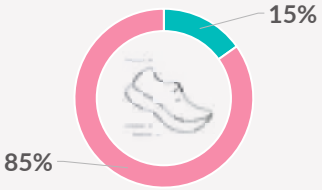

- Subvention du Conseil Régional : 4 399€
- Financement de la Mairie : 24 601€

2 L'espace de vie associatif

- Subvention du Conseil Départemental : 35 400€
- Subvention du Conseil Régional : 15 601 €
- Financement de la Mairie : 93 899 €

Coût total :

144 900 €

35 % subventionnés

3 La maison intergénérationnelle

Coût total :

460 768 €

45 % subventionnés

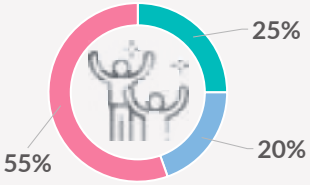

- Subvention du Conseil Départemental : 115 192 €
- Subvention de la Caisse d'Allocations Familiales: 90 240 €
- Financement de la Mairie : 255 336 €

4 Les caméras de vidéo-surveillance

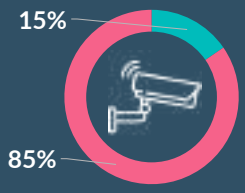

- Subventions de l'Etat (DETR) : 10 026€
- Financement de la Mairie : 55 024 €
- Une autre demande de subvention sera déposée en 2022, auprès du FIPDR

Coût total :

65 050 €

15 % subventionnés

RÈGLEMENTATION

La commune lutte contre la cabanisation

Comme d'autres collectivités, celle de Saint-André est confrontée à un nombre croissant de constructions en dur ou d'occupations illégales en infraction aux règles de l'urbanisme. Face aux enjeux multiples - sociaux, sanitaires, de sécurité, environnementaux mais aussi économiques - qui en découlent, elle compte passer à l'offensive.

La cabanisation se définit par l'implantation ou la construction d'installations diverses, permanentes ou provisoires, sans autorisation d'urbanisme. Le phénomène s'accentue dans l'Hérault ainsi que sur la commune de Saint-André-de-Sangonis. En effet, le service urbanisme constate un nombre grandissant de constructions en dur ou d'occupations illégales de type chalet, mobil-home, caravane, baraque ou autre dans des zones agricoles ou naturelles, qui sont interdites à la construction. Ainsi, la cabanisation participe à la bétonisation de terres cultivables, entraine une nuisance visuelle des paysages, une pollution par déversement des eaux usées dans le milieu naturel ainsi que des déchets. Sans compter que ces constructions illégales s'exposent à des risques lorsqu'elles sont implantées en zones inondables ou en cas d'incendie forestier. Autant de raisons qui amènent la commune à envisager d'adhérer à la charte départementale de lutte contre la cabanisation. Dans l'Hérault, 47 collectivités sont déjà mobilisées dans ce plan de lutte renforcé pour mettre en œuvre, aux côtés de l'Etat et des Parquets, un plan d'action adopté en concertation.

Un nouveau parking derrière la Mairie

Les travaux du nouveau parking derrière la Mairie sont terminés. Celui-ci est constitué de 15 places dont une place PMR, pour les personnes à mobilité réduite. Le stationnement est en zone bleue, soit des places gratuites mais limitées à 1h30, sur présentation d'un disque de stationnement.

en bref...

Gel d'avril

Le Comité national de gestion des risques en agriculture réuni le 7 juillet dernier a reconnu le caractère de calamité agricole pour les dommages liés au gel du 4 au 8 avril 2021 pour les fruits à noyau. La demande d'indemnisation doit être déposée via la téléprocédure TéléCalam. Il est trop tard pour les abricots et cerises, mais encore temps pour les pêches / nectarines / prunes (jusqu'à novembre), fruits à pépin et autres fruits (courant novembre), vignes, autres productions et pertes de fonds (mi-décembre).

Vaccination

Depuis la fin septembre, le centre de vaccination de Gignac accueille les plus de 65 ans pour la troisième dose (prise de rendez-vous sur Doctolib via **https://urlz.fr/gtCr** ou par téléphone au **07 71 55 08 01** ou au **06 20 86 44 12**). Il a également ouvert ses portes aux adolescents de 12 à 17 ans (le mercredi de 14h à 17h).
Une autorisation écrite d'un des deux parents est obligatoire pour les 12-15 ans.

FISCALITÉ

Quels changements sur la taxe foncière en 2021 pour les Saint-Andréens ?

Cette année, sur l'avis d'imposition au titre de la taxe foncière, un seul taux apparaît : il correspond à la fusion du taux communal et du taux départemental, d'où la mention 0 % sur la ligne du taux départemental. **Précision importante pour les Saint-Andréens : la commune n'augmente pas ses taux**, les bases locatives (qui servent de base au calcul des taxes) étant elles, réévaluées chaque année par l'État.

Zoom sur les changements

La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)

2020	2021
1 Taux communal = 29,9 %	1 Taux communal 29,9 % + 21,45 % = 51,35 %
2 Taux départemental = 21,45 %	La commune n'a généré aucune augmentation.
3 Taux intercommunal (CCVH) = 3,19 %	2 Taux intercommunal (CCVH) = 5,19 %
1 Taux intercommunal TEOM (Enlèvement des Ordures Ménagères) = 17,03 %	1 Taux intercommunal TEOM (Enlèvement des Ordures Ménagères) = 17,61 %
2 Taux GEMAPI (fixé par la DGFIP) Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations = 0,354 %	2 Taux GEMAPI (fixé par la DGFIP) Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations = 0,555 %
	Le montant fixé par la CCVH est inchangé.

FUSION

Cas d'application : un propriétaire Saint-Andréen est imposé sur la base locative de sa maison.

	2020	2021
Base locative	2 353 €	2 358 €
Par communale TFPB	29,9 % = 704 €	Fusion part communale et départementale
Part départementale TFPB	21,45 % = 505 €	29,9 % + 21,45 % = 51,35% = 1 211 €
Total TFPB	51,35 % = 1 209 €	51,35 % = 1 211 € (+2€ par rapport à 2020)
Taux intercommunal	3,19 % = 75 €	5,19% = 122 € (+47€ par rapport à 2020)
Taux TEOM	17,03 % = 401 €	17,61 % = 415 € (+14€ par rapport à 2020)
Taux GEMAPI	0,354 % = 8 €	0,555 % = 13 € (+5€ par rapport à 2020)

Il y a une augmentation de la part communale de 2 € et une augmentation de la part intercommunale de 47 + 14 + 5 = 66 €

en pratique

Qui a droit à des exonérations totales ?

Sont intégralement exonérées de taxe foncière sur leur habitation principale les personnes qui perçoivent l'allocation de solidarité aux personnes âgées ou l'allocation supplémentaire d'invalidité. Il en va de même pour les personnes âgées de plus de 75 ans ou bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapées (AAH), dont le revenu fiscal de référence n'excède pas certaines limites. Les contribuables en maison de retraite ou en Ehpad bénéficient du maintien de l'exonération pour leur ancienne résidence principale restée inoccupée. Ceux qui n'ont pas droit à l'exonération intégrale, peuvent obtenir un dégrèvement de la part de cotisation de taxe foncière qui excède la moitié de leurs revenus à deux conditions : leur revenu fiscal de référence doit respecter certains plafonds et ils ne doivent pas être passibles de l'impôt sur la fortune immobilière au titre de l'année précédente celle de l'imposition. (formulaire à remplir n° 2041-DPTF-SD).

Moulin de la Garrigue
SAINT ANDRÉ DE SANGONIS
FABRICATION ET VENTE D'HUILE D'OLIVE
VINS ET PRODUITS RÉGIONAUX - PRODUITS COSMÉTOLOGIQUES
Famille Roch
Ouvert
du lundi au samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 19h
Visite du moulin & dégustation d'huile
Ecoparc Cœur d'Hérault La Garrigue (Rond-point sortie 58 - A750, entre Gignac et St André)
4, rue du Moulin à Huile
34725 SAINT ANDRÉ DE SANGONIS - 04 67 57 65 66
www.moulin-garrigue.fr - www.facebook.com/moulin.garrigue

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ESTIMER GRATUITEMENT VOTRE BIEN ?
Contactez votre conseiller indépendant près de chez vous et confiez lui votre projet immobilier en toute sérénité !
Patrick LAFON
Spécialiste sur le secteur de St André de Sangonis
Plus de 10 ans d'expérience
SAFTI IMMOBILIER
06 87 14 36 76
patrick.lafon@safti.fr
Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé sous le n° 531 104 552 au RSAC de la ville de Montpellier. Agissant pour le compte de l'agence immobilière SAFTI (523 964 326 RCS Toulouse) sous la carte professionnelle n° CPI 3101 2018 000 025 936 délivrée par la CCI de Toulouse
www.safti.fr

SARL MICHEL MEILLAN
06.09.89.00.87
MICHELMEILLAN@ORANGE.FR
DEPUIS 1988
ELECTRICITE – CLIMATISATION – FIBRE

Frédéric Basseville
CRÉATION • ÉTUDES
SOMAHU AUTOMATISMES
SOMAHU MAINTENANCE
PORTES & PORTAILS AUTOMATIQUES
TOUTES FERMETURES & ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES
COMMERCES
COLLECTIVITÉS
INDUSTRIE – HABITAT
Parc d'Activités la Garrigue - 18 rue de la lucques
34725 Saint André de Sangonis
Tél. : 04 67 57 67 88 Fax : 04 67 57 50 29
www.somahu.com

pastor tp
vrd terrassement transport
22 Rue de la Lucques
ZAE La Garrigue
34725 Saint André de Sangonis
06 82 50 23 23 - 06 78 98 82 43
contact@pastor-tp.com

TAXI
Marie Céleste
Commune de stationnement : NÉBIAN
ST ANDRÉ DE SANGONIS
Tél. 06 27 63 31 68

A.L.R. France
Aspiration Languedoc Roussillon
Travaux de terrassement
Aspiratrice & Excavatrice
Patrick MACIA - Gérant
06 71 48 13 71
contact@alrfrance.fr
A.L.R.

LABORIE IMMOBILIER
GESTION - LOCATION - SYNDIC
Louez en toute sérénité avec l'assurance loyers impayés*
-50% SUR LA 1ÈRE ANNÉE DE GESTION
TRANSACTION
DIAGNOSTICS OFFERTS
pour les mandats exclusifs
DEPUIS 2006 - 5 AGENCES - 25 CONSEILLERS
CLERMONT L'HERAULT - GIGNAC - BEZIERS - MONTPELLIER

NOMINATION

Le nouveau patron des gendarmes est arrivé

Le lieutenant Stéphane Jaumard est le nouveau commandant de la communauté de brigades de gendarmerie de Gignac.

Sa carrière dans la gendarmerie, Stéphane Jaumard l'a débutée en 1996. Mu par la volonté de servir - à l'image de son père devenu pompier -, il a d'abord officié pendant six ans en gendarmerie mobile à l'escadron de Marseille. *« En 2003, je suis revenu dans le département de l'Hérault où j'ai servi dans différentes brigades, à peu près à tous les postes, notamment ceux d'enquêteur de gendarmerie à Gigean et de gradé d'encadrement du peloton autoroutier de Poussan. J'ai également commandé la brigade de Sète jusqu'à sa dissolution en 2015 »* résume ce Sétois à l'accent chantant dont les anecdotes professionnelles sont si nombreuses qu'il lui faudrait un roman pour les relater ! Commandant de Cob depuis le mois d'août, il manage deux brigades : celle de Gignac et celle d'Aniane, soit un effectif qui atteindra 25 personnes en fin d'année. *« Intégrés au cœur des territoires et des populations qu'ils protègent, les gendarmes territoriaux effectuent des missions très variées de sécurité publique, de police judiciaire, d'accueil, de renseignement et d'intervention sur le terrain, auxquelles s'ajoute un rôle de police de la route »* rappelle Stéphane Jaumard.

Proximité

À la fois chef opérationnel, meneur d'hommes et de femmes, et interlocuteur des autorités administratives et judiciaires, le commandant a lui-même un quotidien mouvementé. Police et gendarmerie, même combat ? *« Nous avons en commun le fait d'assurer la sécurité des personnes et des biens et le maintien de l'ordre, mais notre statut diffère.*

Le lieutenant Stéphane Jaumard

Alors que le policier est un fonctionnaire de l'Etat, le gendarme est un militaire. » Passionné par son métier, Stéphane Jaumard apprécie le travail dans une zone périurbaine comme la vallée de l'Hérault : *« le gendarme y est moins anonyme, plus proche des gens. »* Féru de sport, en couple et père de deux enfants (une fille de 17 ans et un fils de 16 ans), c'est aussi un territoire qu'il apprécie. *« Gamin, j'étais venu à Saint-Guilhem-le-Désert et je m'étais baigné au pont du diable mais je ne connaissais pas cette partie de l'Hérault. Je suis agréablement surpris par ses richesses et sa qualité de vie, à proximité de Montpellier. »* Son message aux habitants : *« Qu'ils continuent à avoir confiance en nous et n'hésitent pas à pousser la porte de la gendarmerie car nous sommes là pour les citoyens. »*

en bref...

Intégrer la gendarmerie

La gendarmerie recrute des personnels civils à tous les niveaux (sans diplôme, jusqu'à Bac +5) pour exercer des métiers très variés : armurier, biologiste, cavalier de la garde républicaine, développeur de systèmes d'information, gestionnaire en restauration et hôtellerie, maître de chien, mécanicien, etc... Les personnels sont fonctionnaires ou recrutés en contrats à durée déterminée ou indéterminée.
La gendarmerie accueille aussi ponctuellement des stagiaires et des apprentis sur des postes très spécifiques. www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Nouveau sous-préfet

Succédant à Jean-François Moniotte, Éric Suzanne a officiellement pris ses fonctions de sous-préfet de Lodève le 27 septembre. Après un diplôme d'officier de marine et ingénieur mécanicien obtenu à l'IEP d'Aix-en-Provence, il a été capitaine de corvette dans la Marine Nationale puis commandant de la division « coordination » du bureau du service national à Paris. Passé à la préfectorale depuis 18 ans, il arrive de Langon (Gironde).
Il sera prochainement reçu par Monsieur le Maire.

ACTUALITÉ

Fil historique pour un rond-point

Une statue fait désormais revivre un pan de l'histoire de Saint-André au nouveau rond-point des fileuses.

Ne l'appelez plus rond-point de Lidl mais rond-point des fileuses : une dénomination qui a le mérite d'apporter une identité à cet aménagement situé en face du magasin éponyme tout en rappelant l'histoire de notre commune. Pour lui donner corps, une statue en fer forgée a été installée le 5 octobre par les services techniques, en présence des créateurs Annick et Charly, déjà auteurs du cochon noir trônant en entrée de ville. Grandeur nature (elle mesure 1,80m de haut), cette œuvre a été réalisée dans leur atelier d'art à Saint-Guiraud, à partir de vieux outils et de vieilles machines. Elle rappelle l'importance de Saint-André au 18ème siècle comme centre d'élevage de vers à soie. Ce dernier étant un grand consommateur de feuilles de mûrier, des champs de ces « arbres d'or » s'étendaient à perte de vue au nord de Saint-André. 800 personnes travaillaient alors dans cinq magnaneries, vastes bâtiments qui servaient de véritables pouponnières à cocons. En parallèle, de nombreux Saint-Andréens élevaient également des vers dans leurs greniers, dont ils vendaient ensuite les cocons aux magnaneries, en revenu d'appoint. Les magnaneries alimentaient elles-mêmes trois grandes filatures établies par MM. Puech, Bancillon et Douysset : elles ont employé jusqu'à 3 000 fileuses, certaines venues des Cévennes. Après le déclin de l'activité séricicole, le bâtiment restant fut transformé en distillerie par M. Audibert.

Deux délégations pour Marie-Hélène Cazevieille

Après le départ de Maria Mendes Charlier contrainte de renoncer à son mandat d'élue il y a quelques mois pour des motifs professionnels, Didier Carayon, 5ème adjoint, avait récupéré ses fonctions en plus de celles qu'il gère déjà. Depuis le 1er octobre, il est épaulé par la conseillère municipale Marie-Hélène Cazevieille qui prend en charge les délégations associations et jeunesse. Marie-Hélène, Saint-Andréenne de souche, mère de deux enfants et retraité très active, s'investit beaucoup dans la vie de la commune (en faveur de la lutte contre le cancer, du Téléthon, etc...). Sa mission consistera notamment à participer aux assemblées générales des associations et à rencontrer les responsables des établissements scolaires pour faire remonter leurs attentes auprès de la mairie.

en bref...

Les risques sur la commune

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (**DICRIM**) a pour but d'informer la population sur les risques existants et les moyens de s'en protéger.
La commune est concernée par les risques suivants : inondation, canicule, tempête, rupture du barrage, accident par transport de marchandises dangereuses, épidémie, grand froid, fortes chutes de neige, séisme, incendie, mouvement de terrain et radon.
Validé lors du conseil municipal du 29 juillet, il est librement consultable en mairie et sur notre site internet.

Modifs sur l'A750

Depuis le 8 octobre, la signalisation directionnelle et la numérotation des entrées et sorties sur l'A750 de Ceyras jusqu'à Montpellier ont changé. Pour Saint-André-de-Sangonis, l'ancienne bretelle N° 58 est devenue l'entrée N°11.

Enquête de satisfaction

LE SERVICE POPULATION SE MET À VOTRE ÉCOUTE !
Vous trouverez, joint au Griffe, un questionnaire à remplir et à nous retourner, si vous le souhaitez.
L'objectif ?
Mesurer votre satisfaction du service public en mairie ! Par ailleurs, un livret d'accueil sera prochainement disponible pour les nouveaux habitants.

PUBLI-REPORTAGE

POURQUOI ENTRETENIR SA CONCESSION ?

Pech Bleu
DES SERVICES AU DELÀ DU FUNÉRAIRE

Bientôt Toussaint (1er novembre) : c'est souvent à cette date que l'on prend soin de son monument, on réalise une plaque ou un fleurissement plus spécifique. Pour l'anticiper, rencontre avec Antoine Martinez, responsable marbrerie du Réseau Pech Bleu :

Nos premiers prix pour un nettoyage simple sur granit d'une tombe en bon état débutent à partir de 75€ avec un fleurissement offert.

LE FAIRE SOI-MÊME ?

Les familles réalisent souvent les petits travaux d'entretien mais attention : certains produits abiment la pierre. **Quand le remède est pire que le mal, nous sommes là pour trouver une solution** mais il est parfois plus judicieux de confier, dès le départ, ce travail à un professionnel.

CELA COÛTERA PLUS CHER ?

Pas forcément ! Tout dépend du type de concession, de son état et des matériaux utilisés. **Des contrats d'entretien personnalisés existent : d'une fois par an à deux fois par mois, avec des offres spécifiques.** Votre marbrier est aussi là pour vous conseiller.

DEVIS GRATUIT & DIAGNOSTIC COMPLET :

Dans tous les cas, **nous réalisons un devis gratuitement** et sans obligation d'achat. Pour des travaux plus importants, **nous proposons une offre de diagnostic complet et précis de l'état de votre sépulture.**

NOS VALEURS >

- Sens de la tradition marbrière
- Rigueur & efficacité
- Créativité & modernité

PECH BLEU, LA MARBRERIE
Tel. : 04 67 31 18 95

Pech Bleu - Représentant légal : M. Sauveplane. Pech Bleu Béziers, N° Habilitation : 21 34 0012 - SAEML au capital de 800 000 €. Agences / SAS au capital de 250 000 € - N° Habilitations : Marbrerie YEDRA : 18 34 392 - Agence LODÈVE : 17 34 456 - Agence MONTAGNAC : 17 34 380 - Agence SERVIAN 14 34 060 - Agence PÉZENAS 18 34 394 - Agence SAINT-ANDRÉ-DE SANGONIS : 20 34 168 - Agence FLORENSAC : 20 34 0175 - Prévoyance Obsèques - N° ORIAS 07 027 997 - MUTAC - 771, rue Alfred Sauvy - CS 40 069 - 34477 PEROLS Cedex - Tel. 04 67 06 09 09 - Fax : 04 67 92 12 92 - e-mail : contact@mutac.com - Mutuelle soumise aux dispositions de livre II du code de la mutualité - SIREN 339 188 939. Disposant d'une solide expertise, nos conseillers sont à votre disposition pour vous guider vers la solution la plus adaptée à vos besoins et à vos moyens financiers. Le capital obsèques ne peut pas être utilisé à des fins étrangères aux obsèques.

la communication devient **un jeu d'enfant !**

Imaginons ensemble **votre communication** digitale

le web marketing de proximité

click & collect et site vitrine sur mesure

dixionline web marketing

une équipe à votre soutien

04 67 02 68 68
dixionline.com

INNOVATION

Le 7e art à la portée de tous

Depuis septembre, Saint-André fait son cinéma ! Les premières séances ont déjà rencontré leur (petit et grand) public.

Les jeudis du cinéma de Saint-André ? C'est le nouveau rendez-vous culturel désormais proposé chaque dernier jeudi du mois dans la salle des fêtes. Grâce à un partenariat avec le cinéma Alain-Resnais de Clermont-l'Hérault, trois séances ont déjà été programmées en septembre : Heidi, Cinéma Paradiso et Bac Nord, film hors compétition au Festival de Cannes 2021. Le succès est là. *« Les 110 places comptabilisées et les messages de sympathie et d'encouragement de nombreux Saint-Andréens témoignent de la pertinence de cette opération qui vise à la fois à rendre la culture accessible à tous et à pérenniser l'activité d'un cinéma »* se réjouit Serge Hodée, adjoint chargé de la culture qui souligne la nécessité d'attendre que la population s'approprie l'initiative. *« En fonction du bilan établi à la fin du premier semestre, nous envisageons de proposer une programmation spécifique aux collégiens, résidents de la maison de retraite et de l'IME, une à deux fois par an. À terme, nous réfléchirons peut-être à l'aménagement d'une salle de cinéma et de spectacles. En attendant, nous allons communiquer bien en amont sur la programmation »* ajoute Serge Hodée. Le principe reste inchangé : un film pour les scolaires à 14h (2,5€), deux films tout public dont un davantage orienté vers les aînés à 18h et +/- 20h30 (4€ et 5€). En prime, les Saint-Andréens ont la chance de voir des films sortis récemment comme ce fut le cas pour Dune, en octobre.

Du théâtre aussi

Depuis un an, le Théâtre populaire de la Vallée de l'Hérault se produit dans les communes de la CCVH. Ce projet est né pendant le confinement, du désir de créer une culture « en circuit court », en lien avec et au service du territoire. A Saint-André, l'initiative fait mouche, avec une trentaine de personnes à chaque représentation. Ces dernières ont lieu le samedi en soirée, à la salle des fêtes et sont gratuites, sauf exception.

DANS LE RETRO...

Fête du Porc Negre

2,40m de haut et 150 kg : le cochon noir dit Porc negre en impose. Accompagné par la peña L'Encantada, **l'animal totémique de Saint André** a effectué sa sortie officielle le 28 août, jour de la foire des Vendanges. L'occasion de redonner vie à la légende locale (grâce au talent de conteur de Robert Feyssel) et de permettre aux Saint-Andréens de se rassembler autour des bodegas animées par l'Olympique saint-andréen et le club de basket.

Foire aux associations

La traditionnelle foire aux associations organisée le 4 septembre a fait carton plein. Un large public a pu découvrir les activités proposées par une **cinquantaine d'associations** parmi lesquelles figuraient **deux nouvelles structures** : les éditions Tons en boîte (Marou Thin) et les comités de quartier. Sports, loisirs, culture, solidarité sociale : l'offre associative est à (re)découvrir dans le guide mis gratuitement à la disposition des Saint-Andréens par la municipalité.

Centre social, culturel et sportif : derniers préparatifs avant l'ouverture

Début 2022, cette infrastructure au service de tous les Saint-Andréens va ouvrir ses portes sur la commune.

Depuis plus d'un an, le service municipal jeunesse, sports, éducation, a travaillé pour créer cette nouvelle structure dédiée aux Saint-Andréens. Un projet social de préfiguration a été rédigé, qui tient compte à la fois des problématiques identifiées sur le territoire et des attentes des citoyens. Des propositions concrètes ont été avancées pour résoudre ces problématiques dans le secteur de l'animation, du social, de la culture et du sport. Pour autant, l'équipe de direction et d'animation n'a pas vocation à résoudre à elle seule, toutes les difficultés des habitants. C'est bien avec la participation de tous que l'action menée sera porteuse.

Ce projet a été présenté aux élus locaux et adopté lors du Conseil Municipal du 29 septembre. Il a ensuite été transmis à la CAF pour qu'il puisse obtenir l'agrément « Centre Social » lors d'une commission prévue en novembre.

Ce dossier est disponible et consultable en ligne sur le site de la Mairie.

Le centre social, culturel et sportif devrait donc ouvrir ses portes en début d'année prochaine.

Les Saint-Andréens y trouveront :

- **un accueil personnalisé pour répondre à leurs demandes, les orienter et les accompagner vers tous les services à la population (activités, associations, informations...),**
- **un ordinateur en accès libre pour aider chacun dans ses démarches administratives,**
- **une ludothèque et des ouvrages spécialisés dans l'éducation, la parentalité, la prévention...,**
- **une salle informatique,**
- **une salle d'activités pour la pratique d'activités diverses tous publics,**
- **une salle de réunion,**
- **un lieu d'accueil et de convivialité pour échanger, discuter et s'informer,**
- **des permanences de partenaires institutionnels ou associatifs pour une proximité de services adaptés aux besoins de tous.**

Pour y accéder, une simple adhésion annuelle suffira moyennant une participation de 5 € pour une personne seule et de 10 € pour une famille.

Cette adhésion permettra d'accéder à tous les services et activités proposées tout au long de l'année.

Appel à participation

Vous souhaitez nous rejoindre dans ce projet ? N'hésitez pas à nous contacter. Nous recherchons des bénévoles pour faire vivre cette structure. Qu'il s'agisse de proposer des ateliers cuisine, lire des contes pour les enfants, rencontrer d'autres bénévoles, faire profiter d'un de vos talents ou simplement de vous mobiliser au sein d'une équipe dynamique et bienveillante : toutes les initiatives sont les bienvenues. Faites-vous connaitre auprès de l'accueil de la mairie.

Nous recherchons également des jeux et des ouvrages pour constituer un fond de ludothèque disponible pour tous : n'hésitez pas à vous rapprocher de nos services.

Merci à tous !

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Une aide pour mieux réussir

Pour la deuxième année, le service municipal jeunesse, sports, éducation renouvelle son Contrat d'Accompagnement à la Scolarité.

Ce dispositif, soutenu par la CAF, regroupe l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir dans leur scolarité ; un appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps scolaires, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à cette réussite. Les deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent au développement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'école. Valérie, Muriel et Hervé, trois animateurs municipaux encadrent ainsi une dizaine d'enfants, deux fois par semaine, pour les accompagner dans ce parcours, d'une façon ludique. *« Nous avons rencontré, l'année dernière, des parents investis dans l'épanouissement de leurs enfants en milieu scolaire. Nous leur avons donné un petit coup de pouce en accueillant leurs enfants et en organisant un atelier à thème pour eux, parents, atelier que nous renouvellerons cette année. L'équipe enseignante du site Anne Frank de l'école élémentaire nous a fait confiance et a su se saisir de cet outil. C'est donc main dans la main que nous évoluerons encore cette année en la débutant par un atelier commun sur le thème des enfants neuro-atypiques »* rapporte **Valérie Accardo, agent municipal, coordinatrice du dispositif**. Une expérience éducative et coopérative renouvelée et même développée pour cette rentrée.

en bref...

Promeneurs du Net 34

Saint-André a accueilli le 14 octobre dernier, le regroupement départemental des Promeneurs du Net 34. Ce dispositif national, dont la commune est partenaire depuis sa création en 2017 a pour objectif de mettre en place une présence éducative sur internet, et notamment les réseaux sociaux. Plus de 80 % des jeunes de 12 à 20 ans sont connectés aux différents réseaux sociaux, notamment Instagram et Snapchat en tête des réseaux préférés. La présence d'un Promeneur du Net sur ces mêmes réseaux permet d'écouter, informer, accompagner, conseiller et **prévenir les jeunes sur tous les sujets**. Il entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien **l'accompagnement et la recherche de réponses à toutes les interrogations**. Le rassemblement départemental est un moment fort qui permet aux 35 Promeneurs du Net identifiés dans l'Hérault d'échanger et de partager leur expérience pour renforcer le dispositif soutenu par la CAF.

RECRUTEMENT

Trois nouvelles ATSEMS

Depuis la rentrée de septembre, l'école maternelle accueille dans son effectif trois nouvelles ATSEMS qui remplacent des agents partis en retraite.

Les trois nouvelles recrues habitent la commune et ont des profils différents. **Marion** est ATSEM depuis une vingtaine d'années sur Montpellier et est ravie d'intégrer cette équipe qu'elle connait bien. **Kassandra** fut longtemps animatrice dans les centres de loisirs communaux, elle connait donc déjà les enfants et la structure même si le métier d'ATSEM est bien différent. **Marie** est la dernière recrue est s'est vite adaptée à sa classe et à l'équipe, son profil différent issu du médico-éducatif apporte une nouvelle vision du métier au sein d'une équipe complémentaire et dynamique. Bienvenue à elles.

ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉ AU COLLÈGE

Du nouveau chez les ados

Un partenariat avec le collège vient d'être mis en place à la rentrée pour la création d'un Accueil de Loisirs Associé au Collège (ALAC).

Ce dispositif permet d'ouvrir une nouvelle structure conventionnée avec la CAF et le service Départemental de la Jeunesse, de l'engagement et du sport en lien avec l'ALSH Ados existant sur la commune. L'objectif est de créer une véritable passerelle entre les jeunes collégiens et l'ALSH Ados avec la présence trois fois par semaine de deux animateurs municipaux sur le temps méridien, directement dans l'enceinte du collège. Une salle est mise à disposition pour proposer des activités sur place ou dans les infrastructures sportives à proximité immédiate. Pour y accéder, les jeunes

pourront s'inscrire et bénéficier de la carte Pass'Jeunes, qui leur ouvrira également les portes de l'ALSH ados les mercredis, week-ends et vacances scolaires. Une adhésion annuelle symbolique et modulée selon les revenus des parents (de 5 à 15 €) donnera également accès à des réductions pour les jeunes chez les partenaires locaux qui ont accepté de renouveler l'expérience.

Ce nouveau dispositif au service des jeunes, encore très peu développé dans le Département, **renforce la politique éducative municipale** envers ce public. Le travail de présence et de prévention auprès des jeunes sera ainsi renforcé par une proximité entre les professionnels du collège et les animateurs municipaux.

Opération brioches

En partenariat avec l'association des parents et amis d'enfants handicapés de l'IME l'Ensoleillade, la Municipalité a offert une part de brioche à l'ensemble des écoliers de la commune. Les élèves de l'école maternelle Roger Gaubil, de Randon et Anne Frank mais également de l'OGEC Sainte-Jeanne d'Arc ont ainsi pu profiter d'un goûter tout en participant à une bonne action. L'opération Brioches sert en effet à financer des actions locales permettant d'améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

JEUNES REPORTEURS D'IMAGES

Reportage vidéo

En partenariat avec la CCVH, quatre jeunes de l'ALSH Ados ont pu s'initier au reportage vidéo.

Le Festival Clapotis* au Pouget, a servi de terrain d'expérimentation aux jeunes ados dans le cadre du dispositif « Jeunes reporteurs d'image ». Équipés d'une caméra sur pied et d'une autre caméra portable pour des plans plus mobiles, l'équipe s'est rendue deux fois sur place. Le mercredi 22 septembre, elle a rencontré un groupe de jeunes de Montarnaud avec Radio Pays d'Hérault. Les deux équipes ont réalisé des interviews filmés d'organisateurs et de techniciens du festival lors de la mise en place. Samedi 25 septembre, une prise de vue du studio mobile de RPH a été réalisée lors des entretiens avec les instances officielles assurant l'inauguration avec la présence de **Jean Pierre Gabaudan** et de **Didier Carayon**. Le montage d'un petit film de 4 minutes, présentant l'évènement, sera prochainement mis en ligne pour découvrir leur travail.

**Le Festibébés qui a changé de nom au profit du festival Clapotis est le rendez-vous culturel et artistique des familles et des professionnels de la petite enfance en Vallée Cœur d'Hérault. Dédiée au très jeune public de 0 à 6 ans, cette manifestation gratuite, unique en Occitanie, a eu lieu du 24 au 26 septembre 2021 pour la 5e édition, sur le thème « grandir ».*

RECYCLAGE

Tri des déchets : pour faire simple

Exit les colonnes bleues. Vous pouvez désormais jeter vos papiers dans les colonnes jaunes réservées jusqu'à présent aux seuls emballages qui deviennent tous recyclables.

Jusqu'à présent, l'usager disposait de trois colonnes pour le tri des déchets : verte pour le verre, bleue pour le papier et jaune pour les emballages. Par ailleurs, de nombreux plastiques finissaient dans la poubelle grise des déchets résiduels à défaut de pouvoir être recyclés. Le syndicat Centre-Hérault qui gère la filière de recyclage sur notre territoire retire progressivement les colonnes bleues. Désormais il n'y aura plus que deux types de colonne : celle pour recevoir le verre et l'autre destinée aux papiers (catalogues, magazines, publicités, journaux, livres, cahiers etc) ainsi qu'aux emballages, qu'ils soient en carton ou en matière plastique. Aux bouteilles, bidons et flacons déjà jetables, peuvent se rajouter les pots de yaourts et de produits laitiers, les sachets et sacs, les films de packs d'eau ou de sodas, les emballages en métal, les barquettes en polystyrène ou en plastique... Les emballages collectés sont acheminés au centre de tri Demeter de la Métropole de Montpellier (qui a maintenant la capacité de séparer tous ces déchets), avant l'ouverture en 2023 d'un centre nouvelle génération qui pourra traiter les déchets de 600 000 habitants de l'Ouest Hérault. *« L'apport volontaire pour le tri sélectif devient donc plus simple, optimise le coût et l'organisation de la collecte et participe à la préservation de l'environnement en augmentant la quantité de déchets recyclables »* souligne Henry Martinez, 1er adjoint chargé notamment de la propreté. Si Saint-André compte aujourd'hui une quinzaine d'îlots de tri, pour la première fois, des colonnes semi-enterrées, plus esthétiques, vont être installées dans les deux futurs lotissements au Peyrou et au Puech. On n'arrête pas le progrès !

En chiffres

22,2 kilos d'emballages jetés en moyenne par habitant sur le territoire du Syndicat Centre Hérault, en 2020.
15,2 kg de papier collectés par habitant (contre 18,6 kg en 2019).
7 000 tonnes de déchets recyclables finissent chaque année dans les poubelles grises.
1 point de tri au minimum pour 250 habitants dans chaque commune du territoire.

ÉQUIPEMENT

Une nouvelle balayeuse au service technique

Les Saint-Andréens croisent dans les rues de la commune un nouvel engin au service de la propreté urbaine.

Le 15 septembre, la commune a réceptionné sa nouvelle balayeuse, au local des services techniques. À cette occasion, étaient présents le Maire, Jean-Pierre Gabaudan ; Monsieur Vernières, 3ème adjoint ; Monsieur Carayon, 5ème adjoint, ainsi que des agents du service technique. Après la livraison, trois d'entre-eux ont bénéficié d'une formation approfondie afin d'être rapidement opérationnels. Cette machine ultra moderne et performante, d'un coût de 220 000 € vient donc renforcer le matériel communal et offre une nouvelle solution de nettoyage mécanique. Ainsi, elle permettra d'augmenter l'efficacité du nettoyage des rues au quotidien.

MARCHE SENIORS

Un grand bol d'air et de convivialité

Comme chaque année depuis 14 ans, les animateurs sportifs municipaux ont repris les chemins et les routes du territoire pour encadrer l'activité marche.

La marche seniors réunit une fois par semaine une dizaine d'adhérents, invités à découvrir les environs dans une ambiance détendue et chaleureuse. Chaque jeudi matin, Manon et Jérôme conduisent, avec deux minibus municipaux, les marcheurs pour réaliser des parcours de 5 à 8 km, adaptés aux conditions physiques de chacun. L'objectif est de se maintenir en forme et de créer un moment convivial et d'échanges. Du lac du Salagou aux berges de l'Hérault, de la campagne saint-andréenne au Rocher des Vierges, la découverte à pied du patrimoine local permet à chacun de savourer une bouffée d'oxygène... Et de bonheur !
N'hésitez plus, inscrivez-vous auprès de Jérôme au 06 08 68 68 40.

EN PROJET

Une circulade pour les piétons et les vélos

Engagée dans le développement des modes de déplacement doux, la commune a commencé les travaux pour développer une boucle dédiée.

La pratique du vélo et de la marche se développe dans notre belle ville et correspond à la politique de déplacement que la municipalité souhaite mettre en œuvre. La construction d'un itinéraire en forme de circulade à niveau de confort élevé pour les piétons permettrait de rallier le centre à la périphérie et de prioriser l'utilisation du vélo ou de la marche à la voiture.
Le coût financier global est évalué à 1 250 147€ TTC, un coût conséquent pour notre collectivité de 6000 habitants. C'est pourquoi cette circulade est planifiée sur la mandature à raison de 2 à 3 jonctions par an selon les coûts. Certaines voies sont en cours d'élaboration comme la route de Montpellier, Lagamas et Clermont.

en bref...

COMMÉMORATION Armistice

Cette année encore, le 11 novembre, des cérémonies vont commémorer la fin du premier conflit mondial.

Autorités, élus, association des anciens combattants, philharmonique, sapeurs-pompiers, porte-drapeaux, enfants et habitants du village... sont appelés à se rassembler pour commémorer l'Armistice et rendre ainsi hommage aux soldats ayant défendu notre liberté. Comme chaque année, après la vente des bleuets par les écoliers, le cortège se rendra au monument aux morts ainsi qu'au cimetière pour une cérémonie au carré militaire.

Menez l'enquête

La troisième enquête de l'ABC (atlas de la biodiversité communale) est lancée. Elle se déroulera jusque début 2022.
Il s'agit de recenser les mares du territoire, d'indiquer leurs caractéristiques (taille, asséchée ou en eau, embroussaillée ou non, eau turbide ou claire) et les espèces éventuellement observées. Objectif : réfléchir à un plan d'actions pour favoriser la circulation des espèces aquatiques entre ces mares.

Renseignements : abc@cc-vallee-herault.fr - 07 50 70 60 94

GREEN SISTERS

Emballées par le drive sans emballage

Innovant et éco-responsable, Green Sisters a été lancé dans l'écoparc La Garrigue par deux sœurs à la fibre écolo. Ce drive associe la vente en ligne de produits à majorité locaux et le vrac, au service de la planète… Et des habitants !

Encourager la consommation zéro déchet en la rendant accessible, c'est le challenge que se sont fixé Amandine (Beteille) et Christelle (Ayral), originaires de Saint-André. Si neuf ans les séparent, les deux jeunes femmes sont sœurs et unies par la même volonté. *« J'avais passé plus de cinq ans dans la Grande Distribution ; Christelle terminait sa formation d'assistante vétérinaire. Nous avions envie d'entreprendre et de nous investir dans un métier porteur de sens et de valeurs »* relate l'aînée Amandine, déjà adepte du vrac et du zéro déchet. En février, elles ont pris leur courage à deux mains et quitté leur emploi. Accompagnement par la BGE (premier réseau national d'aide à la création d'entreprises), tournée des banques, étude de marché… Le 9 août, elles se sont installées dans l'écoparc et ont lancé un service d'épicerie en ligne où le respect de l'environnement est une réalité.

Producteurs Saint-Andréens

Gamme salée et sucrée, crémerie et œufs, boissons, fruits et légumes locaux et de saison, mais également produits cosmétiques, d'hygiène, d'entretien : tout est vendu sans emballage jetable, simplement conditionné dans des contenants réutilisables, à savoir des sacs en tissus, des bocaux en verre aux étiquettes hydrosolubles, des bidons qui seront récupérés, lavés, désinfectés. *« Nous recherchons principalement du local, de l'artisanal, du terroir, a minima des produits français, bons et sains. Le bio n'est pas notre ligne exclusive de conduite car certains producteurs n'ont pas les moyens de se faire certifier mais pratiquent une agriculture raisonnée, respectueuse du vivant et de la nature. »* Elles travaillent aujourd'hui avec 60 à 70 fournisseurs sélectionnés dont un vigneron et le Moulin de la garrigue à Saint-André, un producteur de poivrons et de tomates de Gignac, la brasserie de Bédarieux, les confitures de Saint-Pargoire…

Nouveaux services

Le système lui, est très simple : il suffit de créer un compte en ligne pour accéder aux rayons virtuels. Chaque produit bénéficie d'une fiche avec photo, descriptif, prix, origine. Une fois la commande réglée ; le créneau de retrait choisi, il ne reste plus qu'à se présenter le jour J. Les commandes qui peuvent être préparées en une heure sont mises dans le coffre de la voiture. De vraies courses clés en main qui permettent de réduire drastiquement les déchets. *« Certes, le panier est un peu plus cher qu'au supermarché mais la qualité, le travail, le respect de la planète méritent d'être valorisés »* estime Amandine. Green Sisters aimerait à l'avenir étoffer sa gamme et ses services. *« Un petit showroom permet de venir acheter des produits. L'objectif serait de développer une épicerie physique et la livraison, notamment pour les personnes âgées. »* L'une a une énergie folle, l'autre, beaucoup d'expérience. *« Nous sommes complémentaires… Et heureuses de la bienveillance de nos clients et fournisseurs. »*

en bref…

L'Alternateur

C'est sous ce nom que le tiers lieu de la vallée de l'Hérault ouvrira ses portes début 2022 à Saint-André-de-Sangonis. Il offrira un panel d'outils et de services aux particuliers, aux entreprises, aux associations et aux artisans locaux. Les usagers y trouveront des machines auxquels ils seront formés (atelier de fabrication pour le travail du bois et du métal, imprimante 3D, découpe laser, fraiseuse numérique). Les porteurs de projets accèderont à des outils d'expérimentation et de prototypage. Des animations et des rencontres seront aussi proposées. L'Alternateur aura pour gestionnaire, un collectif composé de la communauté de communes, de l'atelier coopérative 34, de Serge Falzon, dessinateur, concepteur 3D et formateur, de Patrick Riss, chef d'entreprise de la société 3A Auto-technique, et de la société Zephalto.

Renseignements et inscriptions : alternateur@cc-vallee-herault.fr

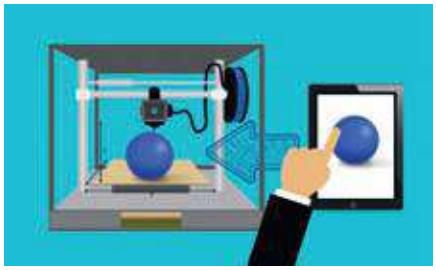

Bienvenue

Après une longue expérience professionnelle chez un concessionnaire montpelliérain, Julien Sanchez s'est installé à son compte, rue Sainte Brigitte. Sous l'enseigne LMJ Distribution, il commercialise des pièces détachées automobiles toute marque et autres produits d'entretien et de réparation, pour les particuliers et les professionnels.

Une ZAD en projet

L'extension de l'écoparc de la Garrigue va s'inscrire dans la création d'une Zone d'Aménagement Différée (ZAD), afin d'éviter toute spéculation foncière.

La zone d'activité de l'Ecoparc qui comprend 94 lots est aujourd'hui commercialisée à près de 75 %. Pour continuer à permettre l'installation d'entreprises sur la commune, une restructuration et une extension de la zone vont être engagées par la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, compétente en matière de développement économique. Cette extension permettra de répondre aux objectifs de création d'emplois et de diversification de services du Scot, en cours de validation et du projet de territoire de la vallée de l'Hérault. Des études préalables d'aménagement de l'Ecoparc ont montré que le secteur au nord de la zone existante est le plus favorable pour recevoir cette extension, selon plusieurs orientations : préservation de l'identité paysagère, intégration des contraintes hydrauliques liés au PPR, réalisation d'une couture urbaine avec la partie de la ZAC aménagée, maintien de la biodiversité et de l'équilibre écologique du site, confortement des liaisons douces, prise en compte de la zone Natura 2000 et de la zone naturelle du PLU ainsi que du traitement paysager de l'entrée de ville et du canal de Gignac. D'une superficie de 4,9 ha, cette nouvelle zone délimitée par la RD 619 et la rue du pont de Gignac est constituée de parcelles privées et communales. Elle permettra de développer une offre de lots commercialisés. Compte tenu des enjeux fonciers, la création d'une zone d'aménagement différé est pleinement justifiée. La ZAD permet en effet à une collectivité publique ou à un établissement public y ayant vocation de disposer d'un droit de préemption sur toutes les mutations à titre onéreux d'immeubles ou de droits sociaux. Pendant cette durée, la nouvelle date de référence pour l'estimation de la valeur vénale des biens à acquérir est fixée à la date de création de la ZAD, ce qui contribue à lutter contre les comportements spéculatifs. La ZAD est constituée pour une période de six ans qui peut être renouvelée.

Nereus innove à Saint-André

La société Nereus, implantée au Pouget et déjà connue pour ses unités de traitement des eaux, développe un système unique d'épuration des eaux usées qui, en plus de la dépollution classique, élimine les micropolluants connus comme perturbateurs endocriniens (antibiotiques, microplastiques mais aussi virus...). Enjeu important pour la protection des milieux naturels et pour la santé, cette filière permet également de diviser par trois le volume de boues produites et de doubler la production de biogaz tout en consommant moins d'énergie sur beaucoup moins d'espace. Budgétisé à hauteur de 3 millions d'euros sur trois ans, ce projet dénommé « Save » (Station avancée pour la valorisation des effluents) a été lancé cet été avec l'expérimentation d'un pilote de traitement installé à la station d'épuration intercommunale de St-André-Sangonis. Il associe Nereus a plusieurs partenaires de recherche, avec le soutien de la CCVH, de l'ADEME, des Agences de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et Adour-Garonne et de la Région Occitanie. Après cette phase d'essai, 18 mois de tests en laboratoire vont permettre d'installer à terme, une station pilote grandeur nature, à Saint-André de Sangonis.

C'est la saison des lotos !

2021

24 OCTOBRE 21	17h00	Salle des fêtes	L'Olympique Saint-Andréen
07 NOVEMBRE 21	17h00	Salle des fêtes	Les Porcs Negres
28 NOVEMBRE 21	17h00	Salle des fêtes	Les Écoles Randon et Anne Franck
05 DÉCEMBRE 21	17h00	Salle des fêtes	L'Olympique Saint-Andréen
12 DÉCEMBRE 21	16h00	Salle des fêtes	L'Olympique Saint-Andréen
19 DÉCEMBRE 21	17h00	Complexe sportif	Le Téléthon
26 DÉCEMBRE 21	17h00	Salle des fêtes	L'AJSA

2022

02 JANVIER 22	17h00	Salle des fêtes	La Chasse
09 JANVIER 22	17h00	Salle des fêtes	Amstramgram
16 JANVIER 22	17h00	Salle des fêtes	La Chapelle de Cambous
23 JANVIER 22	17h00	Salle des fêtes	Les Porcs Negres
30 JANVIER 22	17h00	Salle des fêtes	L'Amicale des Anciens Élèves de Jeanne d'Arc
06 FÉVRIER 22	17h00	Salle des fêtes	Les Secours Populaires
13 FÉVRIER 22	17h00	Salle des fêtes	APEL
20 FÉVRIER 22	17h00	Salle des fêtes	L'Amicale des Retraités
27 FÉVRIER 22	17h00	Salle des fêtes	Mecanik Passion
06 MARS 22	17h00	Salle des fêtes	La Ligue Contre le Cancer
13 MARS 22	17h00	Salle des fêtes	L'Olympique Saint-Andréen
20 MARS 22	17h00	Salle des fêtes	Amstramgram

OCTOBRE 2021

MARDI 26 OCTOBRE
Salle des fêtes
Thé dansant - Amicale des retraités

JEUDI 28 OCTOBRE
Salle des fêtes
15h : AINBO (1h24)
17h30 : TOUT S'EST BIEN PASSÉ (1h52)
20h : DUNE (2h36)

NOVEMBRE 2021

SAMEDI 6 NOVEMBRE
20h ▪ salle des fêtes
Théâtre populaire de la Vallée de l'Hérault

DIMANCHE 7 NOVEMBRE
17h ▪ salle des fêtes
Loto des Porcs Negres

DIMANCHE 21 NOVEMBRE
Toute la journée ▪ salle des fêtes
Puces de la couturière

JEUDI 25 NOVEMBRE
14h/21h ▪ salle des fêtes
Cinéma

DIMANCHE 28 NOVEMBRE
17h ▪ salle des fêtes
Loto école Anne Frank / Randon

MARDI 30 NOVEMBRE
Thé dansant – Amicale des retraités à la salle des fêtes

DÉCEMBRE 2021

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE
17h ▪ salle des fêtes
Loto de l'olympique

DIMANCHE 12 DÉCEMBRE
17h ▪ salle des fêtes
Loto de l'olympique

JEUDI 16 DÉCEMBRE
14h/21h ▪ salle des fêtes
Cinéma

VENDREDI 17 DÉCEMBRE
18h30
Inauguration du marché de noël (du 17 au 26 décembre)

SAMEDI 18 DÉCEMBRE
Complexe sportif
Repas des aînés
Inscription obligatoire.

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE
16h ▪ complexe sportif
Loto du téléthon

DIMANCHE 26 DÉCEMBRE
17h ▪ salle des fêtes
Loto de l'AJSA

JANVIER 2022

DIMANCHE 2 JANVIER
17h ▪ salle des fêtes
Loto de la Chasse

DIMANCHE 9 JANVIER
17h ▪ salle des fêtes
Loto Amstramgram

16 JANVIER
17h ▪ salle des fêtes
Loto Chapelle de Cambous

22 JANVIER
18h ▪ Salle des fêtes
Vœux du Maire à la population
(en fonction de la situation sanitaire).

23 JANVIER
17h ▪ salle des fêtes
Loto des Porcs Negres

24 JANVIER
14h30/19h - salle des fêtes
Don du sang à la salle des fêtes

27 JANVIER
14h/21h ▪ salle des fêtes
Cinéma

30 JANVIER
17h ▪ salle des fêtes
Loto Amicale des anciens élèves de l'école Jeanne d'Arc

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Tous les dimanches matins de 8h à 13h, sur la place.

→ **Retrouvez l'agenda complet sur** https://mairie.saintandredesangonis.com

en bref...

Histoire de talents

Vous avez entre 11 et 25 ans ? Vous avez un talent et souhaitez l'exprimer ? Participez au spectacle « Une Histoire de Talents « ! Le département de l'Hérault organise en collaboration avec plusieurs communes et intercommunalités, le projet « Histoire de Talents ». Objectif : valoriser les compétences des jeunes et leur participation dans la mise en place d'un projet d'envergure. Date limite des inscriptions : 15 novembre inclus. Les candidats seront invités à participer aux sélections du 11 ou du 18 décembre 2021 et disposeront chacun de 3 minutes pour effectuer leur prestation dans une discipline de scène (chant, danse, humour, freestyle foot, parcours, musique, graff, vidéo, dessin...) en présence d'un jury de professionnels. Les candidats seront invités à participer à une séance de casting pour la création d'un spectacle programmé en juin 2022. **Plus d'infos et inscription : https://urlz.fr/gt3y**

Repasserie Cœur d'Hérault

La ressourcerie du cœur d'Hérault a développé un nouveau service : une repasserie. Linge de corps ou de maison, les particuliers peuvent se débarrasser de la corvée de repassage tout en faisant preuve de solidarité. Cette activité doit en effet générer à terme, quatre emplois en insertion.

SAINT-ANDRÉ J'AIME

Les élus de Saint André j'aime, participent activement aux conseils municipaux et aux différentes commissions qui ont été mises en place.
Nous constatons de façon régulière que les élus majoritaires ne connaissent pas tous les dossiers qui sont présentés en séance du conseil.
Quand nous demandons des informations complémentaires les réponses sont évasives, imprécises, ou même dans un dossier de première importance, à la fois en terme de qualité de vie et de budget, l'adjoint en charge de l'investissement nous a répondu qu'elle n'était pas au courant, que c'était suivi par les services techniques.
Ou pire, quand l'adjoint nous répond qu'il ne sait pas. La moindre des choses quand on fait délibérer sur un sujet on se renseigne dessus.
Il y a aussi l'adjoint qui n'assume pas les décisions prises à l'unanimité par les membres d'une commission et qui s'en ouvre ouvertement aux demandeurs.
Le procès-verbal du conseil municipal doit retracer les échanges qui ont eu lieu au cours d'un conseil municipal. Depuis le début de la mandature, nous votons contre parce que nous considérons qu'ils ne traduisent pas nos propos et qu'ils sont incompréhensibles.
Les dossiers n'avancent pas parce que personne dans la majorité ne veut prendre de décisions et trancher sur des points épineux qui vont contrarier certains Saint Andréens.
Quand on a brigué un poste de maire ou d'adjoints ce n'est pas pour avoir une belle écharpe autour du torse, c'est aussi assumer des responsabilités et prendre des décisions qui ne feront pas plaisir à tout le monde.
Oui, un maire est obliger de gérer la ville, mais aussi d'avoir une vision pour celle-ci. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.
Nous sommes dans le traitement del'urgence sans cohérence.
Notre groupe œuvrepour l'intérêt général des Saint –Andréens.
Nous restons à votre écoute.

René Garro - Murielle Therméa - Jacqueline Verdu - Jean Louis Cérézuela - Yves Guiraud

SAINT-ANDRÉ S'ÉVEILLE

« Sur le précédent Griffe du mois de Juin le Groupe St André s'éveille vous a parlé »

Du déplacement des 2 pharmacies avec ses inquiétudes pour les personnes âgées et à mobilité réduite.

Nous avons également soulevé d'autres sujets aussi brûlants dont nous sommes toujours en interrogation (voir le bulletin du mois de juin).

Aujourd'hui, on voudrait soulever d'autres sujets aussi brûlants, tels que la sécurité des enfants autour des écoles Anne Frank. Toujours pas de passages piétons, de barrières de sécurité. Les véhicules se garent devant la sortie, du coup les enfants sont en insécurité dès leurs sorties. Où en sont les travaux promis?? Les parents d'élèves se questionnent.

On peut également parler du gros souci d'insécurité sur la place accaparée par des groupes qui font leurs lois (jeux de ballons, barbecue, ventes de produits illicites etc....)

Que fait la Mairie?? et où en est-on avec des rondes régulières de la Police Municipale, ou encore pause de caméras ??

Et cette place, quand va t-on y penser?? Promesses sont faites de l'améliorer, mais toujours rien. Quand est ce que la Mairie va travailler des projets d'amélioration avec les riverains??

Concernant les festivités, il serait bien de faire travailler les groupes musicaux et culturels de St André de Sangonis.

Voilà nous arrêterons là pour cette fois-ci car il y a encore beaucoup de dossiers à faire remonter et à vous soumettre, donc au prochain griffe pour en parler.

Le groupe « St André S'éveille » reste à l'écoute des St Andréennes et St Andréens

Edwige Genieys et Lydia Brailly

Les Jardins de Saint André

« À l'écoute de votre Jardin »

Conception & Entretien

07 82 10 43 60

50% Professionnels à Domicile

lesjardinsdestandre@orange.fr

www.lesjardins-de-lherault.fr

Route de Clermont 34725 Saint André de Sangonis

Saint-André Immobilier

ACHAT – VENTE – ESTIMATION

Des professionnels de l'immobilier pour vous accompagner dans tous vos projets.

Tel : 04.67.12.85.45

20, Cours de la place 34725 Saint-André de Sangonis

www.saint-andre-immobilier.com

CHÂTEAU DE GRANOUPIAC

Château de Granoupiac - 34725 Saint-André-de-Sangonis

07 57 46 89 73 • chateau.granoupiac@gmail.com

www.chateau-granoupiac.com

Autosur Contrôle Technique

Rue de la comète ZAE Zone Cosmo

(En face du Mc Donald's)

34150 Gignac

04 67 57 95 25

AUTOSUR CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

SECURITEST CONTROLE TECHNIQUE

394, rue de la Galaxi ZAE COSMO - 34150 Gignac

(derrière Point S à côté du garage Renault)

04 67 57 29 00

Maman Natur'elle

COUCHES LAVABLES

PORTAGE

VÊTEMENTS

REPAS

SOINS

JOUETS

GROSSESSE

www.maman-naturelle.com

La puériculture pratique, innovante et naturelle !

TURCO AUTOMOBILES

GARAGE TBM

Carrossier Five Star

Five Star

Tél. : 04.67.57.98.71

contact@garagetbm.fr

Mécanique Carrosserie

Pare-brise

Réparations toutes marques

Prêt de véhicule

Vente de véhicules d'occasion

Agréments assurances

RN 109

Route de Montpellier

34725 **ST ANDRÉ DE SANGONIS**

SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS

Avenue de Montpellier

Lundi - Samedi : 8h30 - 20h00
Dimanche : 8h30 - 12h30

MONUMENT - CAVEAU
POMPES FUNÈBRES
CONTRAT OBSÈQUES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
ARTICLE FUNÉRAIRE

VAN DEN HOECK

-DEPUIS 1932-

04 67 96 09 91 - 2 RUE DES FRÈRES LUMIÈRE
ZA LES PRÈS 34800 CLERMONT L'HÉRAULT
N° Habilitation 21-34-00018

Nouri BIO market

Magasin indépendant - 100 % Bio
Producteurs locaux
Épicerie - Cosmétiques
Conseils en Naturopathie & Phytothérapie

18, rue du Grenache - 34800 Clermont L'Hérault
(face au Ford)
Tél. 04 67 44 82 98
nouribioclermont@gmail.com